

Tableau des frais et commissions (en vigueur à partir du 1^{er} decembre 2021)

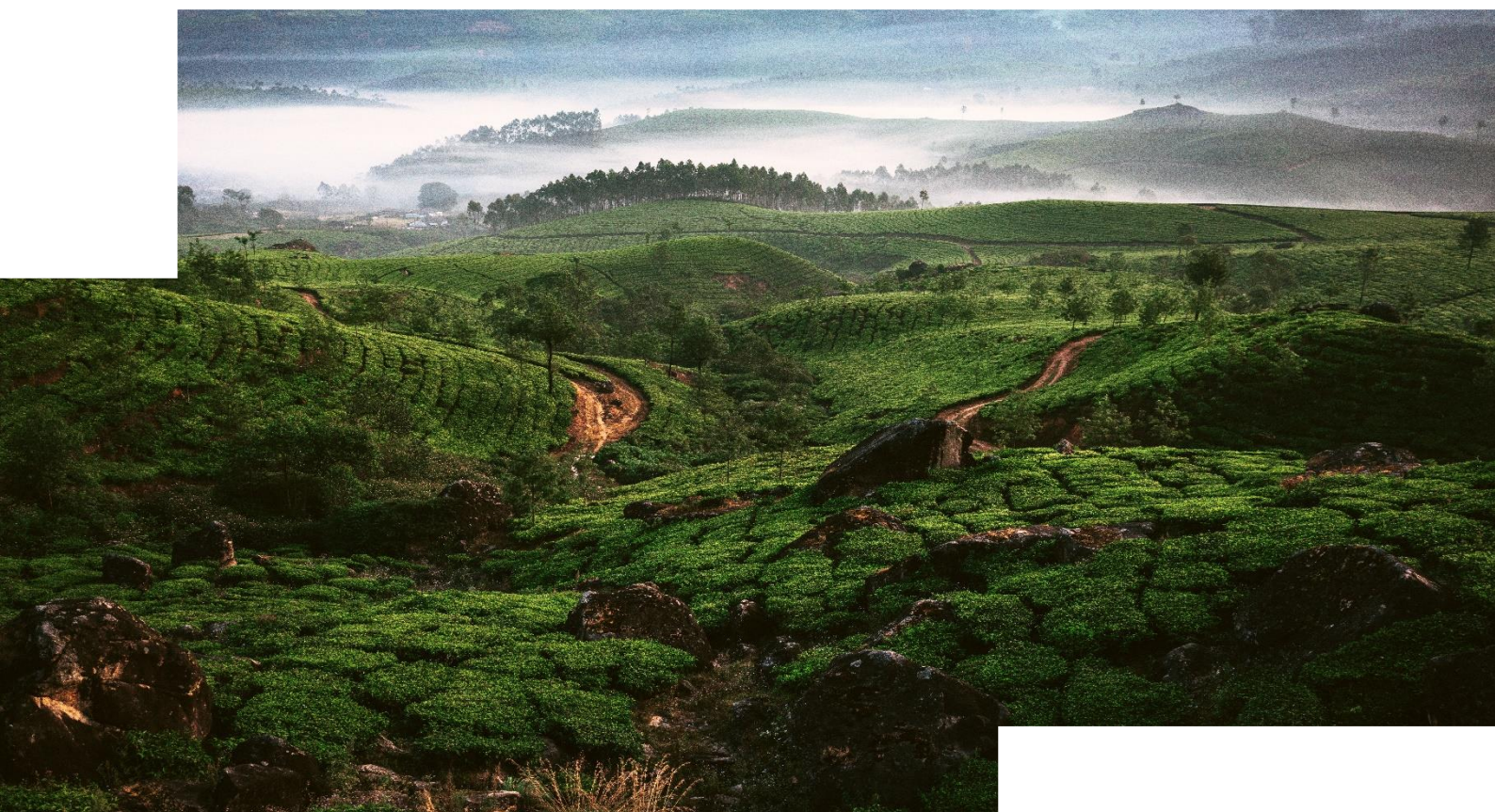


Table des matières

Informations générales concernant CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.	3
Prix des prestations bancaires de base	4
Prix des services d'investissement	4
Mandats de gestion de portefeuille	8
Compte courant	11
Taux d'intérêt sur les prêts	12
Prix et autres informations concernant les services de paiement	13
CREDIT SUISSE World Elite™ MasterCard®	15

Informations générales concernant CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Adresse et coordonnées

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

5, rue Jean Monnet

B.P. 40

L-2010 Luxembourg

Téléphone +352 46 00 11-1

Fax +352 46 32 70

www.credit-suisse.com

Inscription auprès du registre de commerce et des sociétés

R.C.S. Luxembourg n° B 11756

Horaires d'ouverture

de 8h30 à 17h30 HEC

les jours ouvrables bancaires

Conditions générales et Conditions spéciales

Les Conditions générales et spéciales de la Banque (p. ex. en matière de virements) sont applicables.

Prix des prestations bancaires de base

Prix des services d'investissement

Frais de tenue de compte

Services inclus

- Informations sur les marchés financiers
- Communications par téléphone ou par fax
- Mailing

Comptes nominatifs

Communications habituelles	250 EUR p.a.
Communications périodiques	650 EUR p.a.
Communications spéciales (sur demande)	Forfait de 50 EUR (Hors TVA)
Online Banking	Gratuit
Clôture de compte titres	Forfait de 250 EUR

Transactions sur produits dérivés OTC

	Achat/Vente	Minimum
Produits dérivés OTC (excepté marge sur les devises étrangères)	1,50%	135 EUR par transaction

Transactions sur instruments financiers / métaux précieux

	Achat/Vente			Minimum
	Jusqu'à 75 000 EUR	Au-delà de 75 000 EUR à 300 000 EUR	Au-delà de 300 000 EUR	
Obligations	0,60%	0,45%	0,30%	135 EUR par transaction
Actions	1,00%	0,75%	0,50%	135 EUR par transaction
Warrants et options	1,50%	1,125%	0,75%	135 EUR par transaction
Métaux précieux (sous forme physique ou comptes de métaux précieux)	2,00%	1,50%	1,00%	135 EUR par transaction

Les frais de tiers sont à la charge du client (traitement, transport, assurance)

Légende:

p.a.: per annum / par an

forfait: frais forfaitaires

Transactions sur la plateforme Allfunds

Fonds de placement Allfunds	Achat			Minimum	Vente
	Jusqu'à 75 000 EUR	Au-delà de 75 000 EUR à 300 000 EUR	Au-delà de 300 000 EUR		
Fonds obligataires	1,00%	0,75%	0,50%	135 EUR par transaction	Gratuit
Fonds en actions et fonds mixtes	2,00%	1,50%	1,00%	135 EUR par transaction	Gratuit
Fonds monétaires	0,50%	0,375%	0,25%	135 EUR par transaction	Gratuit

Allfunds une base de données de CREDIT SUISSE destinée à offrir des informations et du conseil en matière de fonds d'investissement CREDIT SUISSE et d'autres promoteurs sélectionnés.

Pas de droits d'entrée de tiers.

Transactions sur les autres fonds

Autres fonds	Achat/Vente			
	Jusqu'à 75 000 EUR	Au-delà de 75 000 EUR à 300 000 EUR	Au-delà de 300 000 EUR	Minimum
Fonds obligataires	0,60%	0,45%	0,30%	135 EUR par transaction
Fonds en actions, fonds mixtes et fonds de placements alternatifs	1,00%	0,75%	0,50%	135 EUR par transaction
Fonds monétaires	0,50%	0,375%	0,25%	135 EUR par transaction

Les droits d'entrée de tiers sont à la charge du client.

Contrats de futures financiers / options sur contrats de futures financiers et contrats de commodity futures / options sur contrats de commodity futures

Transaction (achat/vente)¹

Type de contrats de futures / d'options sur futures (CF/O)	Quantité de CF/O	Jusqu'à 10 CF/O par transaction	Jusqu'à 25 CF/O par transaction	Jusqu'à 100 CF/O par transaction	Plus de 100 CF/O par transaction	Frais min. par transaction
CF/O négociés sur EUREX	Par contrat	60 EUR	30 EUR	20 EUR	10 EUR	250 EUR
CF/O négociés hors EUREX	Par contrat	75 EUR	35 EUR	35 EUR	25 EUR	250 EUR
Mini-futures ²	Par contrat	25 EUR	16 EUR	10 EUR	5 EUR	100 EUR

Taux d'intérêt liés aux découverts en compte de marge (liés aux contrats de futures financiers / commodity futures)

Découverte en compte de marge

Devises	EUR, USD, CHF et autres monnaies étrangères éligibles
Taux d'intérêt ³	Disponible sur demande

Si le taux d'intérêt de référence applicable est inférieur à 0%, un taux d'intérêt de référence de 0% sera utilisé pour le calcul du taux d'intérêt.

¹ Une transaction est considérée comme l'exécution complète ou partielle par la Banque, un jour de négoce donné, d'un ordre de client d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'un contrat / d'une option de futures spécifique (ci-après un «ordre»). La modification par le client (y compris les changements effectués sur les limites de prix) d'un ordre existant (mais non encore exécuté ou exécuté en partie seulement) est considérée comme un nouvel ordre. L'exécution par la Banque d'un tel ordre modifié sera facturée comme nouvelle transaction. Si des ordres ont été modifiés, le montant des frais de la Banque pour les transactions initiales correspond au plus élevé des deux montants suivants: la commission minimum par transaction ou (si applicable) les frais correspondants à la quantité de contrats de futures / d'options sur futures pour lesquels une exécution a effectivement eu lieu. Pour éviter toute ambiguïté: lorsque l'exécution d'un ordre seulement exécuté partiellement (pour quelle que raison que ce soit) à un jour de négociation donné est poursuivie durant le(s) jour(s) de négociation suivant(s) (dans la mesure du possible), la poursuite de l'exécution d'un tel ordre à une date de négociation donnée est considérée comme une nouvelle transaction.

² Applicable à tous les contrats de futures / d'options sur futures identifiés comme «mini-futures» (ou dénomination similaire) par la Banque, qu'ils soient négociés sur ou hors EUREX. Les mini-futures sont des contrats de futures ayant des valeurs contractuelles inférieures (p. ex. un cinquième de la taille normale).

³ Chaque taux d'intérêt de référence peut être remplacé par un autre taux d'intérêt de référence conformément aux dispositions contractuelles applicables.

Droits de garde

Service inclus

- Détention et administration de titres et de métaux précieux
- Encaissement des coupons et dividendes
- Opérations sur titres («corporate actions»)
- Remboursement à l'échéance

Les droits de garde sont calculés mensuellement, sur la base des avoirs sous gestion à la fin du mois précédent et ils sont facturés selon une fréquence semestrielle (au 30 juin et 31 décembre). Ces frais sont soumis à la TVA, le cas échéant.

Droits de garde

Jusqu'à 300 000 EUR	Au-delà de 300 000 EUR	Au-delà de 600 000 EUR	De 2 500 000 EUR	Minimum
0,35%	0,30%	0,25%	0,20%	250 EUR p.a.

Autres services

- Services spéciaux de gestion en cas d'héritage: 250 EUR par heure
- La prestation par la Banque de services juridiques spécifiques relatifs à la mise en place de solutions sophistiquées sur demande du client sera facturée séparément selon les conditions arrêtées d'un commun accord
- Recherches effectuées sur demande du client: 150 EUR par heure
- Les frais et commissions pour les autres services sont disponibles sur demande
- Les frais externes, commissions et taxes sont à la charge du client

Ces frais sont soumis à la TVA, le cas échéant.

Mandats de gestion de portefeuille

Modèle de commission forfaitaire applicable aux prestations de gestion de portefeuille.

La commission forfaitaire est calculée en EUR sur la base des actifs sous gestion évalués aux prix du marché à la fin de chaque mois. Les frais mensuels correspondants sont facturés trimestriellement dans la monnaie de référence à la fin d'un trimestre. Le calcul de la commission forfaitaire est basé sur un tarif progressif qui dépend des actifs gérés.

Services et frais **inclus** dans la commission forfaitaire

- Gestion de portefeuille, conformément à la stratégie de placement individuelle
- Surveillance permanente du portefeuille
- Rapports périodiques incluant les calculs de performance
- Administration de compte, y compris les frais d'expédition
- Frais de transaction sur titres
- Droits de garde

Services et frais particuliers **non inclus** dans la commission forfaitaire

- Les frais de tiers et taxes (frais de courtage, taxes de bourse, droits de timbre, impôts, etc.)
- Les frais supplémentaires, qui peuvent être inclus dans les instruments de placement utilisés (p. ex. commissions de gestion de placements collectifs)
- Marge sur les devises étrangères (marge appliquée par la Banque s'élève jusqu'à 3%, en fonction de la devise concernée et du volume de la transaction)
- Relevés fiscaux

Mandats de gestion de portefeuille discrétionnaire

Mandats privés⁴

Investissement minimal 500 000 EUR ou contre-valeur en monnaie de référence

Tous les instruments	Actifs gérés					Montant minimum
	Jusqu'à 1 000 000 EUR	Au-delà de 1 000 000 EUR à 5 000 000 EUR	Au-delà de 5 000 000 EUR à 20 000 000 EUR	Au-delà de 20 000 000 EUR		
Fixed Income	1,30%	1,20%	1,10%	1,00%	4800 EUR p.a.	
Global Navigator Conservative	1,30%	1,20%	1,10%	1,00%	4800 EUR p.a.	
Yield	1,70%	1,60%	1,50%	1,40%	6375 EUR p.a.	
Global Navigator Stable	1,70%	1,60%	1,50%	1,40%	6375 EUR p.a.	
Yield (sustainability)	1,70%	1,60%	1,50%	1,40%	6375 EUR p.a.	
Balanced	1,70%	1,60%	1,50%	1,40%	6375 EUR p.a.	
Balanced (sustainability)	1,70%	1,60%	1,50%	1,40%	6375 EUR p.a.	
Growth	2,00%	1,90%	1,80%	1,70%	7500 EUR p.a.	
Global Navigator Progressive	2,00%	1,90%	1,80%	1,70%	7500 EUR p.a.	
Growth (sustainability)	2,00%	1,90%	1,80%	1,70%	7500 EUR p.a.	
Equities	2,00%	1,90%	1,80%	1,70%	7500 EUR p.a.	

Investissement minimal 250 000 EUR ou contre-valeur en monnaie de référence

Fonds	Actifs gérés					Montant minimum
	Jusqu'à 1 000 000 EUR	Au-delà de 1 000 000 EUR à 5 000 000 EUR	Au-delà de 5 000 000 EUR à 20 000 000 EUR	Au-delà de 20 000 000 EUR		
Fixed Income	0,90%	0,80%	0,70%	0,60%	1250 EUR p.a.	
Yield	1,30%	1,20%	1,10%	1,00%	2400 EUR p.a.	
Yield (Payout)	1,30%	1,20%	1,10%	1,00%	2400 EUR p.a.	
Yield (Sustainability)	1,30%	1,20%	1,10%	1,00%	2400 EUR p.a.	
Balanced	1,30%	1,20%	1,10%	1,00%	2400 EUR p.a.	
Balanced (Payout)	1,30%	1,20%	1,10%	1,00%	2400 EUR p.a.	
Balanced (Sustainability)	1,30%	1,20%	1,10%	1,00%	2400 EUR p.a.	
Growth	1,50%	1,40%	1,30%	1,20%	2800 EUR p.a.	
Growth (Sustainability)	1,50%	1,40%	1,30%	1,20%	2800 EUR p.a.	
Equities	1,50%	1,40%	1,30%	1,20%	2800 EUR p.a.	

⁴ Tous les frais mentionnés ci-dessus sont soumis à la TVA, le cas échéant.

Investissement minimal 250 000 EUR ou contre-valeur en monnaie de référence					
Indices	Actifs gérés				
Profil de gestion	Jusqu'à 1 000 000 EUR	Au-delà de 1 000 000 EUR à 5 000 000 EUR	Au-delà de 5 000 000 EUR à 20 000 000 EUR	Au-delà de 20 000 000 EUR	Montant minimum
Fixed Income	0,90%	0,80%	0,70%	0,60%	750 EUR p.a.
Yield	1,30%	1,20%	1,10%	1,00%	1050 EUR p.a.
Balanced	1,30%	1,20%	1,10%	1,00%	1050 EUR p.a.
Systematic	1,30%	1,20%	1,10%	1,00%	1050 EUR p.a.
Growth	1,50%	1,40%	1,30%	1,20%	1200 EUR p.a.
Equities	1,50%	1,40%	1,30%	1,20%	1200 EUR p.a.

Rendement diversifié Investissement minimal 250 000 EUR ou contre-valeur en monnaie de référence					
Actifs gérés					
Profil de gestion	Jusqu'à 1 000 000 EUR	Au-delà de 1 000 000 EUR à 5 000 000 EUR	Au-delà de 5 000 000 EUR à 20 000 000 EUR	Au-delà de 20 000 000 EUR	Montant minimum
RD modéré	1,40%	1,30%	1,20%	1,10%	5000 EUR p.a.
RD moyen	1,60%	1,50%	1,40%	1,30%	6000 EUR p.a.

Autres mandats de gestion de fortune⁵

Investissement minimal 100 000 EUR ou équivalent en devise de référence					
MyChoice	Actifs sous gestion				
Profil de gestion	Jusqu'à 1 000 000 EUR	Au-delà de 1 000 000 EUR à 5 000 000 EUR	Au-delà de 5 000 000 EUR à 20 000 000 EUR	Au-delà de 20 000 000 EUR	Montant minimum
Tous les profils MyChoice	1,15%	1,05%	0,95%	0,85%	450 EUR p.a.

Premium⁵

Investissement minimal 7 500 000 EUR ou équivalent en devise de référence			
Premium Mandates	Actifs sous gestion		
Profil de gestion	Jusqu'à 20 000 000 EUR	Au-delà de 20 000 000 EUR	Montant minimum
Fixed Income	0,80%	0,70%	36 000 EUR p.a.
Mixed Portfolio	1,20%	1,00%	54 000 EUR p.a.
Equities	1,60%	1,40%	72 000 EUR p.a.

⁵ Tous les frais mentionnés ci-dessus sont soumis à la TVA, le cas échéant.

Compte courant

Pour les mouvements de trésorerie liés à l'achat et à la vente d'instruments financiers ainsi que pour les opérations de paiement en EUR et dans diverses devises étrangères, pour les clients privés et les clients entreprises

Conditions

Devises	EUR, USD, CHF et autres monnaies étrangères éligibles
Taux d'intérêt créditeur	Disponible sur demande
Fréquence de paiement des intérêts	Mensuelle
Conditions de dépassement	Voir la section suivante

La Banque se réserve le droit de modifier à tout moment le taux d'intérêt créditeur applicable et d'appliquer un taux d'intérêt créditeur négatif conformément à ses conditions générales. Les modifications du taux d'intérêt créditeur seront communiquées séparément.

Taux d'intérêt sur les prêts

Taux d'intérêt concernant les crédits en compte courant

Devises	EUR, USD, CHF et autres monnaies étrangères éligibles offertes dans le contrat de credit ou sur demande
Taux d'intérêt	Disponible dans le contrat ou sur demande

Dans la mesure où le taux d'intérêt de référence applicable est inférieur à 0 %, un taux d'intérêt de référence de 0 % sera utilisé pour le calcul du taux d'intérêt.

Taux d'intérêt concernant les avances fixes (de 1 à 12 mois)

Devises	EUR, USD, CHF et autres monnaies étrangères éligibles offertes dans le contrat de credit ou sur demande
Taux d'intérêt	Disponible dans le contrat ou sur demande

Dans la mesure où le taux d'intérêt de référence applicable est inférieur à 0 %, un taux d'intérêt de référence de 0 % sera utilisé pour le calcul du taux d'intérêt.

Taux d'intérêt concernant les dépassements, c'est-à-dire un découvert bancaire non expressément autorisé par contrat de crédit en compte courant⁶. Les dépassements devront être remboursés dans un délai maximal d'un mois.

Pour l'ensemble des devises mentionnées précédemment, le taux d'intérêt fixe est de 10% par an.

⁶ Pour plus d'informations sur les dépassements, se référer au boucllement du compte courant.

Prix et autres informations concernant les services de paiement

Date-valeur

	Date de valeur des opérations de crédits en compte	Date de valeur des opérations de débits en compte
Virement entrant	Le jour même ⁷	Le jour même ¹³

Virements

a) Heures limites de réception des virements au sein de l'Espace économique européen (EEE)⁸ ou en dehors de ce dernier, en devises de l'EEE⁹ ou hors EEE, initiés sur support papier ou électroniquement

Type de virement	Heure de clôture
Virements initiés électroniquement en EUR ou dans d'autres devises de l'EEE ou en devises hors EEE, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'EEE	12h00 les jours ouvrables bancaires pour les services de paiement
Virements initiés sur papier en EUR à l'intérieur ou à l'extérieur de l'EEE	14h00 les jours ouvrables bancaires pour les services de paiement
Virements initiés sur papier en devises de l'EEE autres que l'EUR ou en devises hors EEE, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'EEE	11h00 les jours ouvrables bancaires pour les services de paiement

Les ordres de virement reçus après l'heure de clôture ou un jour qui n'est pas un jour ouvrable bancaire pour les services de paiement seront traités comme s'ils avaient été reçus le jour ouvrable bancaire suivant pour les services de paiement, à l'heure d'ouverture de la Banque.

b) Délais d'exécution des virements à l'intérieur du Luxembourg, dans d'autres États de l'Espace économique européen (EEE) et au Royaume-Uni (Grande-Bretagne et Irlande du Nord) en EUR, dans d'autres devises de l'EEE ou en GBP.

La Banque veille à ce que le montant du virement soit reçu par le prestataire de services de paiement du bénéficiaire au plus tard dans le délai indiqué ci-après:

Type de virement	Délai d'exécution en jours ouvrables bancaires pour les services de paiement
Virements initiés électroniquement en EUR	1 maximum
Virements initiés sur papier en EUR	2 maximum
Virements initiés sur papier dans d'autres devises de l'EEE	4 maximum
Virements initiés électroniquement dans d'autres devises de l'EEE	4 maximum
Virements initiés sur papier en GBP	4 maximum
Virements initiés électroniquement en GBP	4 maximum

⁷ (En cas de réception jusqu'à l'heure de clôture, voir ci-dessus).

⁸ L'Espace économique européen comprend actuellement les pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Suède, Slovénie et Chypre, ainsi que Liechtenstein, Norvège et Islande.

⁹ Les devises de l'EEE actuelles sont: euro, lev bulgare, couronnes danoise, islandaise et norvégienne, zloty polonais, leu roumain, couronne suédoise, franc suisse au Liechtenstein, couronne tchèque, forint hongrois et couronne croate.

Frais pour les services de paiement¹⁰

Service de paiement	Montant
Rentrées de paiement	Gratuit
Paiements sortants ¹¹	50 EUR par ordre
Émission et encaissement de chèques	50 EUR par chèque
Paiement via Online Banking	Gratuit
Ordre de virement permanent	10 EUR à chaque virement prévu (selon une fréquence convenue) 10 EUR pour chaque changement de l'ordre de virement permanent 20 EUR pour chaque exécution hors cycle de l'ordre de virement permanent

Lors de l'exécution de virements, la répartition des frais au Luxembourg ou dans d'autres États de l'EEE dans des devises de l'EEE (y compris l'euro) ou dans des devises n'appartenant pas à l'EEE se fait selon le code SHARE, à moins que le client ne demande expressément le code OUR.

En ce qui concerne les virements en dehors de l'EEE dans des devises de l'EEE ou de pays n'appartenant pas à l'EEE, le client peut également demander l'attribution de frais BEN.

Virement SHARE = Le donneur d'ordre prend à sa charge tous les frais en rapport avec sa banque et le cessionnaire prend à sa charge tous les autres frais

Virement OUR = Le cédant prend à sa charge tous les frais

Virement BEN = Le bénéficiaire prend à sa charge tous les frais

Autres frais

Frais pour la gestion d'un ordre de révocation d'un ordre de virement après réception de l'ordre de virement	50 EUR
Notification d'un refus justifié de l'exécution d'un ordre de virement	50 EUR
Frais pour la récupération par la Banque des fonds transmis lors d'un virement alors que l'identifiant unique du bénéficiaire fourni par le client était inexact	50 EUR

Taux de change

Le taux de change appliqué par la Banque aux conversions monétaires, telles que mentionnées dans les Conditions Générales de la Banque, est composé du taux de change de référence (le «taux de base») et d'une marge. Le taux de base est la moyenne des cours acheteurs et des cours vendeurs relevés plusieurs fois par jour (à 7h, 8h, 9h, 11h, 13h, 15h, 17h, 19h, et 21h HEC)² par la Banque auprès de Reuters Market Data Systems (RMDS). La marge appliquée par la Banque s'élève jusqu'à 3%, en fonction de la devise concernée et du volume de la transaction. Pour les transactions d'un montant supérieur à 200 000 EUR le taux de base est déterminé en temps réel auprès de RMDS.

¹⁰ Tous les frais mentionnés ci-dessus sont soumis à la TVA, le cas échéant.

¹¹ S'y ajoutent des frais bancaires externes si le paiement doit être exécuté en tant que virement OUR.

CREDIT SUISSE World Elite™ MasterCard®

Délais et heures limites pour les paiements effectués avec la carte de crédit

Une opération de paiement ordonnée avec la carte CREDIT SUISSE World Elite MasterCard est déclenchée par le partenaire MasterCard en sa qualité de bénéficiaire. Les paiements sont effectués via MasterCard en qualité de chambre de compensation. Les délais et les heures limites tels que spécifiés dans le chapitre «virements» seront appliqués. Un ordre de paiement reçu après l'heure limite ou un jour qui n'est pas un jour ouvrable bancaire pour services de paiement est traité comme s'il avait été reçu le jour ouvrable bancaire pour services de paiement suivant à l'heure où la Banque ouvre ses portes..

Frais CREDIT SUISSE World Elite MasterCard.¹²

	Montant
Paiement sans espèces avec la CREDIT SUISSE World Elite MasterCard ¹³	Gratuit
▪ Paiements en EUR (dans les pays de la zone euro)	1,5%, min. 1.50 EUR
▪ Autres paiements (frais administratifs)	
Retraits en espèces avec la carte CREDIT SUISSE World Elite MasterCard	2,5%, min. 5.00 EUR
▪ Aux distributeurs automatiques de banques nationales et à l'étranger ^{14,15}	3,5%, min. 5.75 EUR
▪ Aux guichets des banques nationales et à l'étranger ²⁰	Gratuit
▪ Aux distributeurs automatiques de banques en France métropolitaine ²¹	
Frais annuels carte principale CREDIT SUISSE World Elite MasterCard,	500 EUR p.a.
Frais annuels carte supplémentaire CREDIT SUISSE World Elite MasterCard, pour les membres de la famille (au max. 2 cartes supplémentaires)	250 EUR p.a. par carte supplémentaire
Commande d'une carte ou d'un code confidentiel de remplacement	Gratuit
Envoi urgent de carte et/ou de code confidentiel	25 EUR

Autres frais CREDIT SUISSE World Elite MasterCard

	Montant
Frais supplémentaires	Des frais supplémentaires de tiers peuvent être facturés (par exemple les frais de service de courriers, les coûts pour les entrées aux salons d'aéroport de visiteurs, les charges pour les services demandés par le Service Concierge, etc.).

Taux de change pour la CREDIT SUISSE World Elite MasterCard

Les taux de change appliqués par la Banque pour la conversion en devise des transactions par carte de crédit dans une autre devise que l'Euro est basé sur les derniers taux de change publié par la banque centrale européenne. En outre, une commission de conversion en devise de 1,5% est appliquée par la banque qui considère et inclus la marge appliquée par MasterCard® sur les taux de change («taux de change Wholesale»).

¹² Tous les frais mentionnés ci-dessus sont soumis à la TVA, le cas échéant.

¹³ Débités sur le relevé mensuel de la carte de crédit

¹⁴ En outre, frais de 1,5%, min. 1.50 EUR, pour les retraits d'espèces en monnaies autres que l'EUR

¹⁵ Des frais de tiers peuvent être appliqués par la banque qui exploite le bancomat (comme indiqué sur le bancomat).



CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Siège social: 5, rue Jean Monnet

L-2180 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 11756

Contact:

Adresse postale: P.O. Box 40, L-2010 Luxembourg

Téléphone: +352 46 00 11-1

Fax: +352 46 32 70

www.credit-suisse.com